



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 MARS 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, vice-présidente

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD,
M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathaly HENRY *procuration*

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 22 Absents : 6

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage : 30 MARS 2023

OBJET : BUDGET EAU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET EAU

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente présente à l'Assemblée le compte administratif 2022 du budget eau de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui s'établit en dépenses et recettes de fonctionnement et investissement, y compris les résultats de l'exercice antérieur, comme suit :

Section	Sens	Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2022
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	938 350,22 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	436 575,73 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	264 451,00 €
		042 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	755 476,99 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 046,85 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	92 073,11 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 449,50 €
		TOTAL	2 509 423,40 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	16 621,69 €
		042 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	165 940,52 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	2 946 996,06 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	53 506,19 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 915,67 €
		TOTAL	3 186 980,13 €
Investissement	Dépense	040 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	165 940,52 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	246 931,82 €
		20 - Immobilisations incorporelles	13 216,33 €
		21 - Immobilisations corporelles	236 295,19 €
		23 - Immobilisations en cours	421 329,04 €
		TOTAL	1 083 712,90 €
	Recette	040 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	755 476,99 €
		1068 - Excédent de fonct. Capitalisé	1 304 469,90 €
		13 - Subventions d'Investissement	401 866,00 €
		TOTAL	2 461 812,89 €

	2022
Résultat de fonctionnement	677 556,73 €
Déficit / Excédent fonctionnement reporté (002)	0,00 €
Résultat cumulé fonctionnement à affecter	677 556,73 €

Résultat d'investissement	1 378 099,99 €
Déficit / Excédent investissement cumulé reporté (001)	797 179,85 €
Résultat cumulé investissement	2 175 279,84 €

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 30 MARS 2023

ID : 074-247400112-20230328-D_2023_33-DE

SLOW

2023-33 FINANCES/ BUDGET EAU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Par ailleurs, il est constaté en fin d'année les restes à réaliser suivants en investissement, qui seront inscrits au budget primitif :

Restes à réaliser à reporter sur 2023 en dépenses d'investissement 235 635,84 €

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **APPROUVE** le compte administratif 2022 qui lui est soumis conformément aux masses ci-dessus rappelées

La Secrétaire de Séance

Chrystel BUFFARD

Acte certifié exécutoire le : 30 MARS 2023

Le Président

Xavier BRAND

